

SEPTEMBRE 2024

# BAROMÈTRE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Quelle est la situation  
des collectivités  
bourguignonnes et  
franc-comtoises par  
rapport aux collectivités  
françaises ?

# SOMMAIRE

Préface p3

Focus sur la méthodologie du baromètre AFL p4

## 01

Les finances locales 2023 en Bourgogne-Franche-Comté : une légère dégradation globale p6

## 03

Les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : une santé financière qui s'améliore p12

## 05

La santé financière des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté, département par département p18

## 02

Les communes de Bourgogne-Franche-Comté : une stabilité globale qui recouvre des trajectoires contrastées p10

## 04

Les départements de Bourgogne-Franche-Comté : une dégradation dans la lignée de la tendance nationale p14

# PRÉFACE

Les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ont subi, comme leurs homologues du reste de la France, le retournement de la conjoncture économique de 2023. Les recettes comme les dépenses publiques locales ont très fortement varié, sous les effets croisés de l'inflation, d'une croissance économique en berne et de l'atonie du marché immobilier.

Dans le même temps, l'investissement du monde local n'a pas perdu son caractère indispensable. L'intensification des épisodes de sécheresse et des inondations ont rappelé l'urgence environnementale à l'œuvre dans les territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

La santé financière du monde local revêt donc une importance stratégique majeure et conditionne son aptitude à faire face aux enjeux des prochaines décennies. Le baromètre AFL de la santé financière des collectivités, publié chaque année fin juin, en donne à voir un tableau d'ensemble. Il est construit à partir des notes attribuées par l'AFL à chaque collectivité sur la base de trois grands critères : solvabilité, endettement, marges de manœuvre budgétaire.

Le grand enseignement du baromètre 2024 est que la tendance générale à l'amélioration recouvre des disparités toujours plus accusées entre les territoires ou les types de collectivités, mais aussi au sein même de ces grands ensembles. Pour les illustrer, l'AFL publie cette année son deuxième baromètre à l'échelle d'une région, un an après une déclinaison consacrée à l'Occitanie. Couvrant trois massifs montagneux et s'étendant de la frontière suisse aux portes de l'Île-de-France, de la vallée de la Saône au Ballon d'Alsace, la région Bourgogne-Franche-Comté comporte une grande variété de collectivités, du village à la métropole, de la commune montagnaise à la communauté d'agglomération.

Cette déclinaison vise à saisir les particularités des collectivités bourguignonnes et franc-comtoises par rapport aux grandes tendances nationales. Après un tableau global de la situation des collectivités, elle se penche sur chaque segment de collectivités, avant de fournir un focus département par département.

La lecture de cette nouvelle publication fournit plusieurs enseignements. Les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ont été affectées comme ailleurs en France par le changement de conjoncture. Néanmoins, elles sont traversées de dynamiques originales, qu'il s'agisse de certaines strates communales ou de territoires particuliers.

Je vous en souhaite une bonne lecture !



**Marie DUCAMIN**

**Présidente du Conseil  
d'administration de  
l'AFL-ST**



# FOCUS SUR LA MÉTHODOLOGIE DU BAROMÈTRE AFL

## QU'EST-CE QUE LA NOTE AFL ?

Toutes les collectivités françaises disposent d'une « note AFL » entre 1 et 7. Cette note repose sur les trois critères suivants :

- 1 La solvabilité, pondérée à 55%**, résultant du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%).
- 2 Le poids de l'endettement, pondéré à 20%**, résultant de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%).
- 3 Les marges de manœuvre budgétaires, pondérées à 25%**, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement avec réduction de 10% de la charge nette des investissements (10%) et du taux d'endettement après réduction de 10% de la charge nette des investissements (5%).



Les agrégats budgétaires et les ratios financiers sont calculés en consolidant les **données issues des budgets principaux et des budgets annexes** (comptes de gestion) centralisés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Les données 2023 exploitées dans cette étude sont provisoires et ont fait l'objet de retraitements pour obtenir des agrégats budgétaires exploitables. Les données budgétaires consolidées n'intègrent pas les budgets annexes des EPMS (M22).

Pour les besoins du baromètre, les moyennes sur 5 ans ne sont pas prises en compte, et l'ensemble des ratios sont calculés sur une année donnée.

Dans cette étude, 4 indicateurs financiers sont particulièrement observés :

- **Taux d'endettement** : Stock de dette / Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)
- **Taux d'épargne brute** : Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)
- **Solvabilité annuelle** : Epargne brute / Remboursement structurel du capital
- **Solvabilité pluriannuelle** ou **Capacité de désendettement** : Stock de dette / Epargne brute

Le système de note financière appliqué avant tout octroi de crédit par l'AFL est identique à celui utilisé au moment de la demande d'adhésion.

## QU'EST-CE QUE LE BAROMÈTRE AFL ?

L'ensemble des notes par collectivité ont fait l'objet de **moyennes simples** pour obtenir des agrégats sur différents périmètres (par typologie de collectivité, par entité territoriale, par année...).

C'est donc bien une mesure de la santé financière individuelle des collectivités et non pas du secteur public local dans son ensemble.

Le présent document synthétise les principaux traits notables de ces agrégats. Par souci de confidentialité, aucune note individuelle n'est publiée dans ce document mais l'AFL tient à la disposition de chaque collectivité sa note financière.

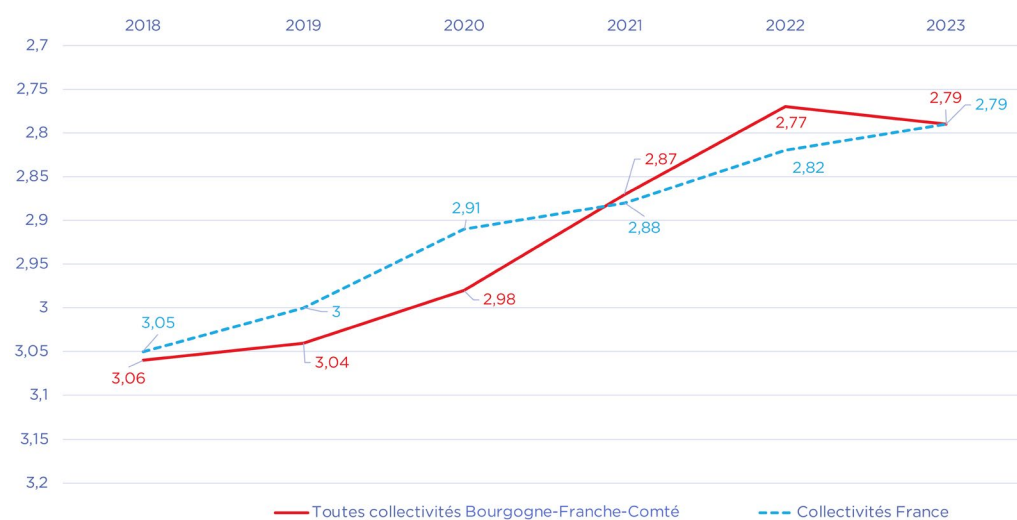




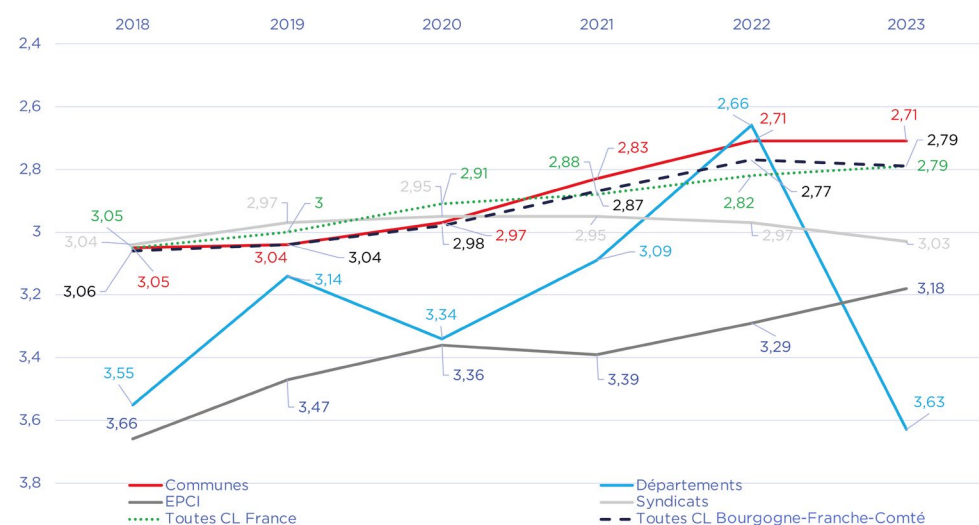
# 1 LES FINANCES LOCALES 2023 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : UNE LÉGÈRE DÉGRADATION GLOBALE

2023 : un retournement de conjoncture •

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE



## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DIFFÉRENTS SEGMENTS DE COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE



La note moyenne de l'ensemble des collectivités de la région se dégrade très légèrement en 2023 par rapport à l'année précédente, passant de 2,77 à 2,79. Cette note est très proche de celle de la moyenne des collectivités en 2023, après deux exercices 2021 et 2022 au cours desquels les collectivités bourguignonnes et franc-comtoises affichaient une situation financière plus favorable que l'ensemble des collectivités françaises.

Il est à noter que sur la période récente, les collectivités bourguignonnes et franc-comtoises ont vu leur situation s'améliorer légèrement plus vite que la moyenne nationale. Elles font même mieux que l'ensemble des collectivités depuis l'exercice 2021 après deux exercices (2019 et 2020) avec une note moins bonne. La légère inflexion de 2023 ramène globalement les collectivités de la région au niveau national.

Plusieurs facteurs financiers expliquent cette évolution :

### • Formation de l'épargne

A l'instar des observations faites sur l'ensemble des collectivités locales françaises, les recettes réelles de fonctionnement - RRF - des collectivités bourguignonnes et franc-comtoises progressent nettement moins vite (de 3,64% en 2023 et de 5,08% en 2022) en 2023 que les dépenses réelles de fonctionnement - DRF - (en hausse de 5,43% en 2023, contre 5,22% en 2022).

Dans ces conditions, la capacité d'épargne brute chute de 5,08% après avoir progressé de 4,39% en 2022. Le taux d'épargne brute des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 15,5% en 2023, en baisse de 1,5 point par rapport à 2022 (17%).

### • Financement de l'investissement

Pour l'ensemble des collectivités de la région, les dépenses réelles d'investissement hors dette progressent moins vite en 2023 qu'en 2022 (en hausse de 3,49% versus 10,71% en 2022). En revanche, les dépenses d'équipement brut progressent de 8,03%.

## INDICATEURS FINANCIERS POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

	2021	2022	2023
Taux d'endettement	68,4%	67,0%	64,7%
Taux d'épargne brute	17,1%	17,0%	15,5%
Solvabilité annuelle	2,5	2,7	2,5
Solvabilité pluriannuelle	4,0	3,9	4,2

Comptes de gestion définitifs 2021 et 2022 et provisoires 2023





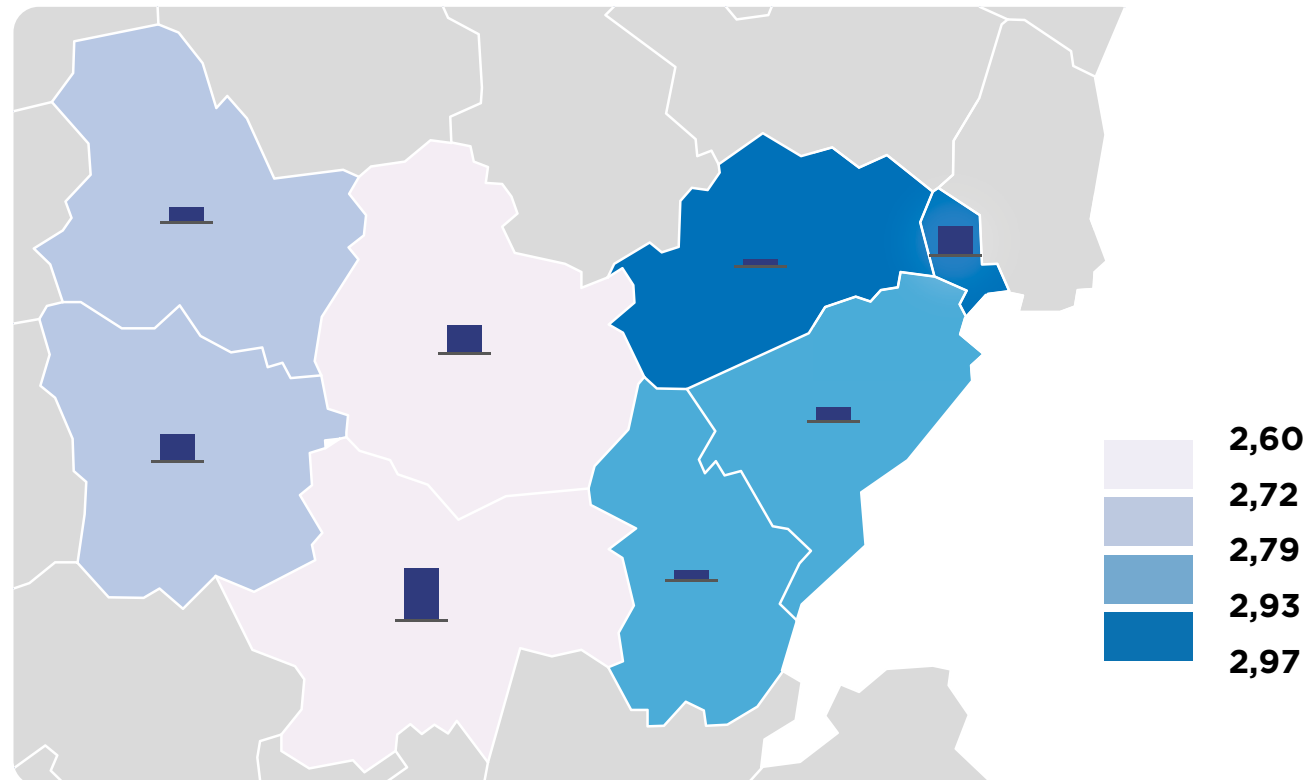
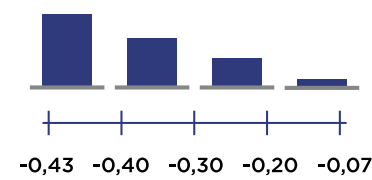
## Des contrastes géographiques •

L'évolution de la situation des collectivités département par département se révèle elle aussi contrastée. Sur les six derniers exercices, les collectivités des départements de l'est de la région voient leur situation financière s'améliorer, mais de façon globalement plus modérée qu'à l'ouest – le Territoire de Belfort faisant exception, mais partant d'une situation nettement plus détériorée.

Les contrastes entre départements sont réels et tendent plutôt à s'accroître dans le temps. La disparité des collectivités par département s'est plutôt accrue depuis cinq ans. On remarque que les collectivités de Saône-et-Loire, de la Nièvre et dans une moindre mesure de Côte-d'Or voient leur situation s'améliorer plus vite que la moyenne régionale. Au contraire, la progression pour la Haute-Saône et le Jura est réelle mais nettement plus contenue. Ces deux départements sont d'ailleurs, sur six exercices, les seuls de la région à avoir vu la santé financière de leurs collectivités s'améliorer moins vite que la moyenne nationale.

### NOTES 2023 DES COLLECTIVITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ ET ÉVOLUTION 2018- 2023 PAR DÉPARTEMENT

Évolution 2018-2023



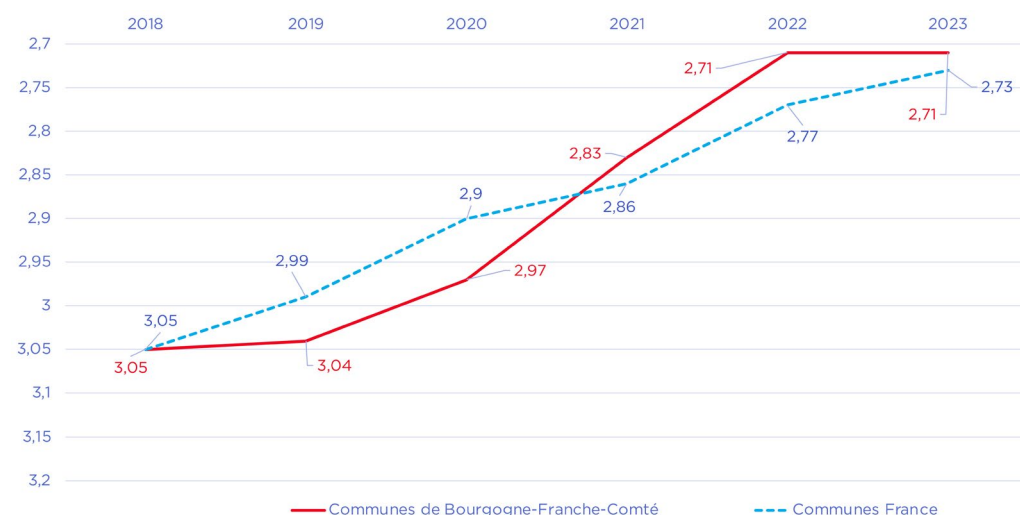


# 2

## LES COMMUNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : UNE STABILITÉ GLOBALE QUI RECOUVRE DES TRAJECTOIRES CONTRASTÉES

De manière générale, en 2023, les communes de Bourgogne-Franche-Comté sont légèrement mieux notées que celles de la France entière. Une première explication pourrait résider dans la structure démographique des communes : les communes de moins de 500 habitants représentent 70 % des communes de la région, contre 51 % à l'échelle nationale. La relative bonne santé structurelle de cette strate par rapport à l'ensemble des communes pèse sur la note moyenne de la région Bourgogne-Franche-Comté, alors même que les communes bourguignonnes et franc-comtoises de moins de 500 habitants sont moins bien notées que leurs homologues à l'échelle nationale.

### BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES PAR ANNÉE



Si on appréhende la situation des communes de la région de façon globale, on constate qu'en 2023, 48% des notes s'améliorent, tandis que 52% se dégradent.

En 2023, 15,4% de ces communes affichent une épargne nette négative (14,8% en 2022). Ce taux est légèrement supérieur aux communes de la France entière (14%).

Concernant la trajectoire de notation sur les derniers exercices, on remarque que depuis 2019, les notes des communes de Bourgogne-Franche-Comté affichent tendanciellement des améliorations plus fortes que le reste de la France. Néanmoins, on observe un plateau en 2023 : la note moyenne des communes de Bourgogne-Franche-Comté n'évolue pas par rapport à l'exercice précédent, alors même que celle des communes de France entière est en très légère amélioration (-0,04).

La stabilité de la notation s'explique ici par une évolution des RRF (+4,22%) analogue à celle des DRF (+4,43%) et un stock de dette qui, bien qu'en légère décreue (-0,76%) reste relativement stable.

### LES PRINCIPAUX AGRÉGATS FINANCIERS DES COMMUNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (2021-2023)

	2021	2022	2023
Taux d'endettement	79,5%	76,9%	73,2%
Taux d'épargne brute	19,4%	18,7%	18,6%
Solvabilité annuelle	2,1	2,1	2,2
Solvabilité pluriannuelle	4,1	4,1	3,9

Comptes de gestion définitifs 2021 et 2022 et provisoires 2023

De façon générale, la stabilité de la notation moyenne des communes de la région recouvre deux tendances contradictoires : les communes de moins de 500 habitants connaissent une dégradation en 2023, laquelle est rattrapée par l'ensemble des autres strates démographique. La strate des communes entre 500 et 2 000 habitants, par son poids, contribue à ce rattrapage tandis que les strates 3 500 - 5 000 et 10 000 - 50 000 habitants voient leur notation s'améliorer significativement. En somme, les tendances observées à l'échelle nationale se trouvent accusées en Bourgogne-Franche-Comté :

- À l'échelle nationale, les plus petites communes voient leur note stagner, voire progresser très faiblement, tandis que les plus peuplées améliorent nettement leur santé financière.

- En Bourgogne-Franche-Comté, les plus petites connaissent une dégradation, tandis que les plus grandes voient leur situation s'améliorer plus franchement que leurs homologues au niveau national.

Plusieurs éléments financiers expliquent cet état de fait :

- **Moins de 500 habitants** : la notation légèrement dégradée en 2023 par rapport aux communes équivalentes du reste de la France s'explique par le fait que les DRF de ces communes augmentent plus rapidement (+6,7%) que pour le restant des communes de cette strate dans la France entière (+4,8%), tandis que l'évolution des RRF est relativement analogue aux communes françaises dans leur ensemble.

- **3 500 habitants - 5 000 habitants** : A l'instar de la France entière, les communes de la région appartenant à cette strate voient leur note s'améliorer. Cette amélioration est toutefois nettement plus marquée en Bourgogne-Franche-Comté. Cela s'explique par une hausse des DRF largement contenue (+0,94%) à la suite d'une année 2022 qui enregistrait une accélération de plus de 11% pour cet agrégat budgétaire. La croissance de 2,89% des RRF sur l'exercice et un taux d'endettement en baisse de 5,4% permettent donc un redressement marqué des ratios budgétaires.

- **10 000 habitants - 50 000 habitants** : Pour cette strate également, on observe une amélioration plus importante de la note financière au regard des communes de taille comparable en France entière. Une hausse des RRF (+4,6%) plus rapide que des DRF (+3,2%) et une baisse du niveau d'endettement (-3%) expliquent cette évolution.

### EN 2023

D'un point de vue géographique, deux départements se distinguent par les notes des communes qui les composent :

- Les communes du **Territoire de Belfort** affichent les notes communales les plus dégradées avec une moyenne de **3,04**

- Les communes de **Saône-et-Loire** enregistrent la meilleure santé financière avec une moyenne de **2,58**

Ces observations peuvent être relativisées par un effet taille : les communes du Territoire de Belfort comptent en moyenne 500 habitants de plus par commune (environ 1 300 versus 800 habitants).

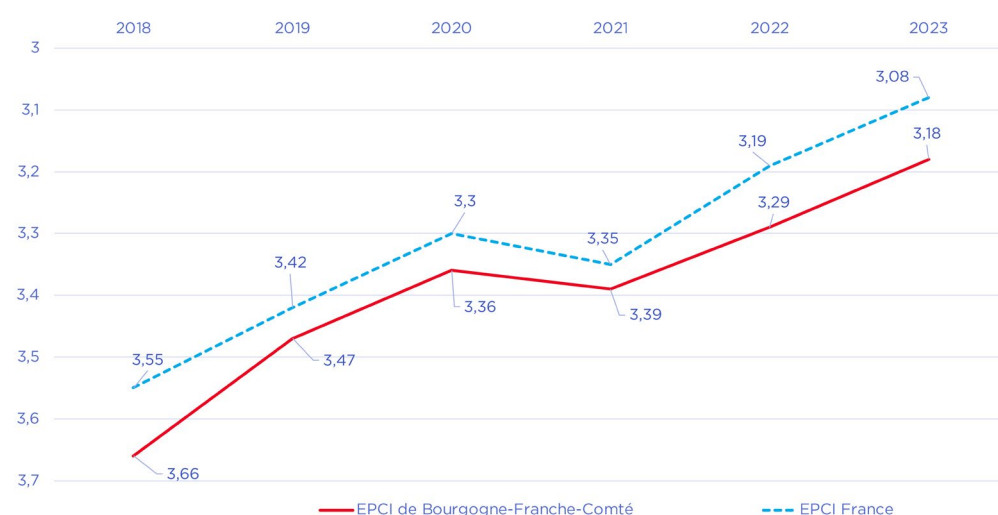
Ces résultats semblent donc plutôt refléter, au moins en partie, la typologie des communes qui composent le territoire que des tendances budgétaires nettes.

# 3

## LES EPCI DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : UNE SANTÉ FINANCIÈRE QUI S'AMÉLIORE

Contrairement aux communes qui voient leur note financière se stabiliser en 2023, les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté suivent une trajectoire analogue à ce que l'on observe au niveau national : ils voient donc, depuis cinq ans, leur note s'améliorer au même rythme que leurs homologues, mais en affichant une santé financière légèrement plus dégradée par rapport à ceux-ci : 3,18 à l'échelle de la région en 2023, contre 3,08 à l'échelle du pays.

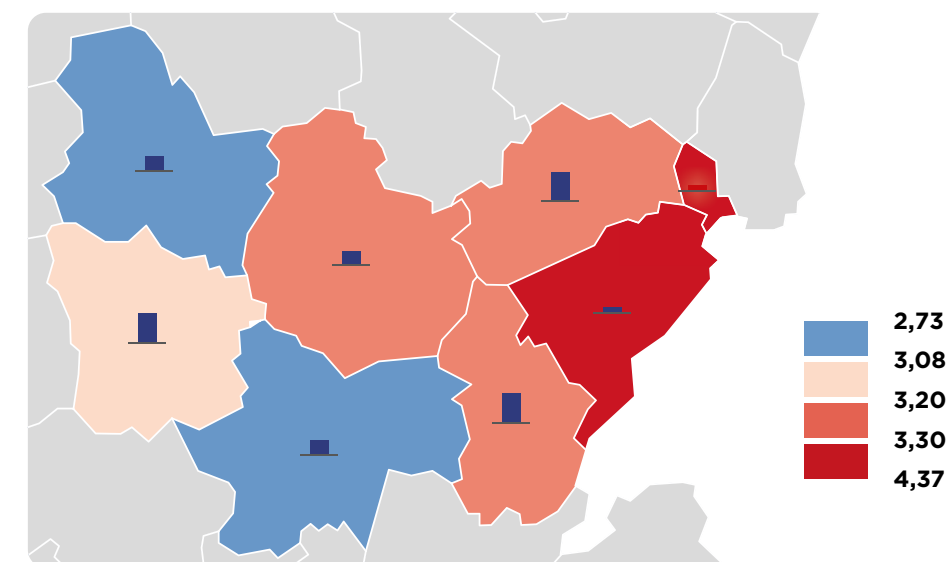
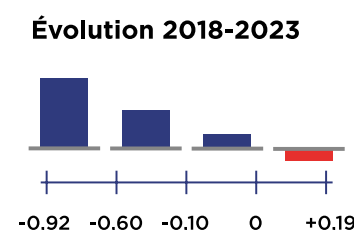
### BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : NOTES FINANCIÈRES DES EPCI PAR ANNÉE



Il n'y a que deux départements dans la région où les EPCI sont mieux notés que la moyenne nationale : l'Yonne et la Saône-et-Loire. Les contrastes géographiques à l'œuvre dans l'ensemble de la région se retrouvent sur ce segment de collectivités, avec un arc occidental globalement mieux noté que la partie orientale.

Les inégalités entre territoires tendent néanmoins à se réduire : en effet, les plus fortes améliorations de la santé financière des EPCI depuis 2018 concernent globalement les départements où ils présentaient la situation la plus dégradée - le Territoire de Belfort, qui a connu en cinq ans une détérioration, constituant une exception notable.

### NOTES 2023 DES EPCI DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET ÉVOLUTION 2018-2023 PAR DÉPARTEMENT



Comme au niveau national, cette progression globale s'explique par le dynamisme des recettes fiscales perçues par le bloc communal, avec en premier lieu la revalorisation des bases de la taxe sur le foncier bâti. Dans une moindre mesure, l'inflation dope également les recettes liées aux ventes de produits et prestations de services.

Ces éléments ne suffisent pas à améliorer la notation des communes de Bourgogne-Franche-Comté en raison d'une évolution des DRF difficilement maîtrisable. En revanche, les EPCI affichent des RRF plus dynamiques (+5,60%) que leurs DRF (+5,38%), ce qui améliore mécaniquement leurs ratios à niveau d'endettement relativement stable (+0,74% de stock de dette).

### LES PRINCIPAUX AGRÉGATS FINANCIERS DES EPCI BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (2021-2023)

	2021	2022	2023
Taux d'endettement	70,3%	65,3%	62,3%
Taux d'épargne brute	15,3%	15,7%	15,9%
Solvabilité annuelle	2,4	2,8	2,8
Solvabilité pluriannuelle	4,6	4,2	3,9

Comptes de gestion définitifs 2021 et 2022 et provisoires 2023

Concernant les syndicats du territoire, ils affichent une légère dégradation, en ligne avec les tendances nationales.



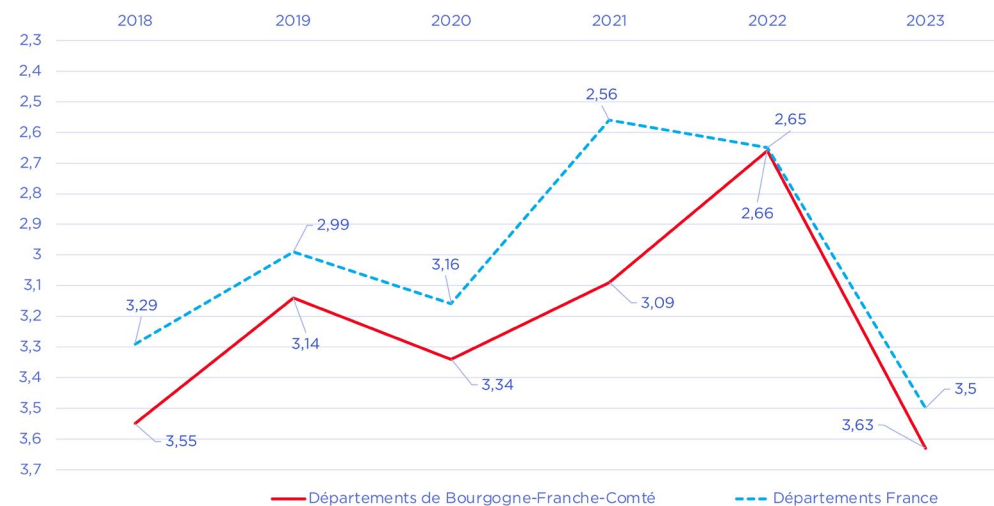
# 4

## LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : UNE DÉGRADATION DANS LA LIGNÉE DE LA TENDANCE NATIONALE

### Une nette inflexion de la situation financière en 2023 •

Les départements de Bourgogne-Franche-Comté ont, entre 2018 et 2021, présenté une notation financière moyenne moins favorable que celle de l'ensemble des départements. Si en 2022, les départements de la région affichaient une notation moyenne quasiment identique à celle de l'ensemble des départements, un écart modéré réapparaît en 2023 à leur détriment (3,63 en région Bourgogne-Franche-Comté contre 3,5 au niveau national).

#### COMPARAISON DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET DE L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS



Plusieurs données financières distinguent les départements bourguignons et franc-comtois pour l'exercice 2023 : alors que les départements français ont dans l'ensemble vu leurs RRF reculer en 2023 (-1%), ceux de la région Bourgogne-Franche-Comté enregistrent une légère progression de celles-ci (+1,18%). Parallèlement, les DRF des départements de Bourgogne-Franche-Comté progressent davantage (+7,1%) que pour l'ensemble d'entre eux (5,4%). La capacité d'épargne brute des départements de Bourgogne-Franche-Comté se dégrade donc fortement (-31,46%) mais dans une moindre proportion que celle de l'ensemble des départements (-37,6%).

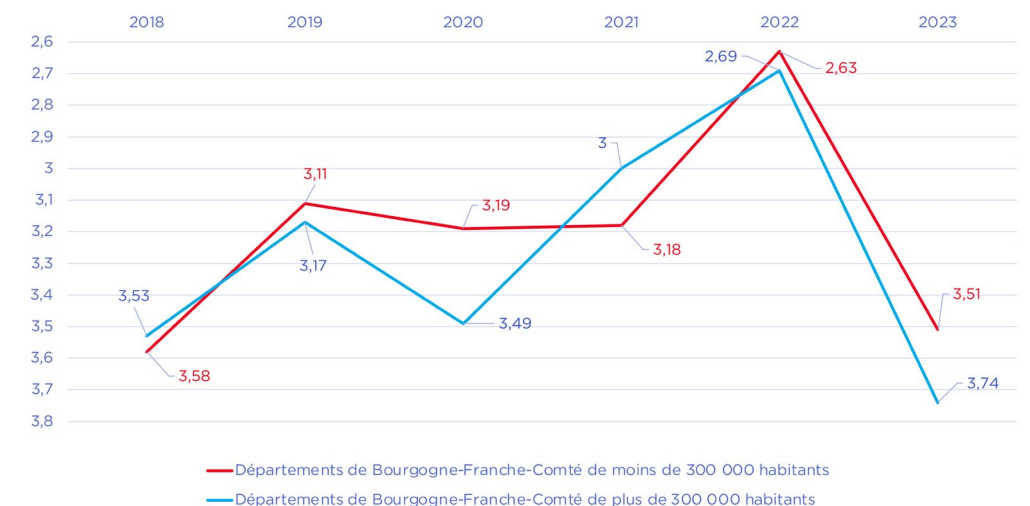
Les départements bourguignons et franc-comtois enregistrent une forte baisse de leurs dépenses d'investissement. Qu'il s'agisse du total des DRI (hors dette) ou des dépenses d'équipement brut, la baisse est de 7,2%. A l'inverse, sur l'ensemble des départements, les dépenses d'investissement progressent de 2,6% en 2023 (versus 7,9% en 2022). En revanche, les dépenses d'équipement brut (hors subventions) évoluent de manière plus soutenue (+5,8%) tout en étant moins dynamiques qu'en 2022 (+9,1%).

À l'instar de l'ensemble des départements français, les départements de Bourgogne-Franche-Comté bénéficient en 2023 d'une forte progression de leurs RRI (15,84%) soutenues en cela par le FCTVA et les diverses dotations à l'investissement.

Dans ce contexte de recul de l'autofinancement et de l'effort d'équipement, le recours à l'emprunt fléchit de 14% et le désendettement se poursuit (-2,98% après -1,55% en 2022). Le comportement des départements de Bourgogne-Franche-Comté se distingue ainsi de l'ensemble des départements qui ont accru leur recours à l'emprunt de 18,6% en 2023.

### Une évolution différenciée selon les populations •

#### BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE



Les départements de la région Bourgogne-Franche-Comté sont diversement peuplés : la moitié d'entre eux accueillent moins de 300 000 habitants (Territoire de Belfort, Nièvre, Haute-Saône, Jura), trois comptent plus de 500 000 habitants (Côte d'Or, Doubs, Saône-et-Loire), et l'un d'entre eux se place dans une catégorie intermédiaire, entre 300 000 et 500 000 habitants (Yonne).





**Or, le baromètre national a mis en évidence que :**

- La situation financière est d'autant plus difficile que les départements sont de grande taille. Parmi les départements de plus de 800 000 habitants, les RRF se contractent de 2,1% (38,2 Mds€) alors que leurs DRF progressent de 5,4% (35,2 Mds€). Cette catégorie de départements subit la plus forte dépréciation de leur épargne brute, celle-ci chutant de 46,4%.

- Les départements ruraux / de moins de 300 000 habitants sont les seuls à bénéficier d'une progression des RRF (+2,3% en 2023), largement tempérée par une forte progression des DRF (+6,1%). La capacité d'épargne se contracte de -18,1% mais dans de moindres proportions que pour les autres strates de départements. Enfin, ces départements réduisent leur recours à l'emprunt de -21,3% et ainsi poursuivent leur désendettement (-7,2%).

En d'autres termes, les départements bourguignons et francs-comtois les moins peuplés montrent davantage de résilience que ceux qui comptent plus d'habitants : ils suivent en cela le schéma mis en évidence à l'échelle de la France entière.

**) RATIOS DÉPARTEMENTS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

	2021	2022	2023
Taux d'endettement	49,7%	46,5%	44,6%
Taux d'épargne brute	14,9%	15,4%	10,4%
Solvabilité annuelle	2,4	3,1	2,1
Solvabilité pluriannuelle	3,3	3,0	4,3

*Comptes de gestion définitifs 2021 et 2022 et provisoires 2023*

**) RATIOS DÉPARTEMENTS FRANCE ENTIÈRE**

	2021	2022	2023
Taux d'endettement	44,4%	41,9%	41,9%
Taux d'épargne brute	15,5%	14,9%	9,4%
Solvabilité annuelle	3,2	3,3	2,1
Solvabilité pluriannuelle	2,9	2,8	4,5

*Comptes de gestion définitifs 2021 et 2022 et provisoires 2023*

Les départements de la région Bourgogne-Franche-Comté sont structurellement un peu plus endettés mais en contrepartie dégagent une capacité d'épargne supérieure à l'ensemble des départements. In fine, leurs ratios de solvabilité sont équivalents.

**CHIFFRE CLÉ**



**Aucun département de Bourgogne-Franche-Comté ne présente une capacité d'épargne brute ou nette négative.**

**Rappel :** À l'échelle nationale, en 2023, un des 95 départements présente une capacité d'épargne brute négative (comme en 2022) et 7 départements présentent une épargne nette négative en 2023 (contre 2 en 2022).





# 5

## LA SANTÉ FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, DÉPARTEMENT PAR DÉPARTEMENT

### 1) SANTÉ FINANCIÈRE : YONNE

Les collectivités de l'Yonne présentent une situation financière au niveau de la moyenne nationale (2,77 contre 2,79). Elles ont connu une stagnation au cours du dernier exercice. Les communes ont dans l'ensemble suivi cette tendance, alors qu'on observe une nette dégradation des EPCI du département (3,08 contre 2,84 l'an passé). Ces derniers restent toutefois au niveau de la moyenne nationale.

Si on étudie les communes selon les strates démographiques, la tendance observée dans la région se retrouve parfaitement dans le département de l'Yonne : les communes les moins peuplées (moins de 500 habitants) connaissent une dégradation légère de leur situation financière, tandis que les communes plus peuplées (plus de 3500 et plus de 10 000 habitants) connaissent une nette amélioration de leur note.

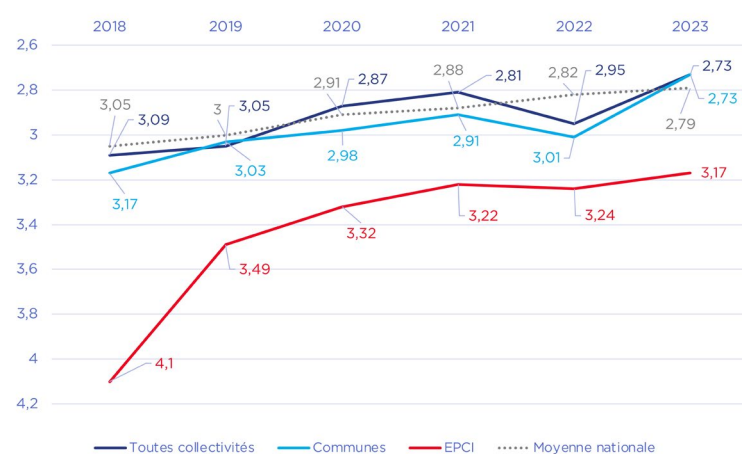


### 2) SANTÉ FINANCIÈRE : NIÈVRE

Les collectivités de la Nièvre présentent un profil singulier dans la région en 2023 : elles voient leur situation financière s'améliorer alors que dans le même temps est observée une légère dégradation à l'échelle de l'ensemble de la région. La santé financière des communes comme des intercommunalités s'est améliorée au cours du dernier exercice.

Avec 2,73, les communes atteignent la moyenne nationale et font mieux que leurs homologues à l'échelle régionale.

Cette amélioration de la situation financière des communes s'observe dans l'ensemble des strates démographiques. Les communes les moins peuplées continuent d'afficher une meilleure santé financière.



### 3) SANTÉ FINANCIÈRE : CÔTE D'OR

Les collectivités de Côte d'Or affichent une santé structurellement meilleure que la moyenne nationale. C'est encore le cas en 2023, avec une note moyenne de 2,69 contre 2,79 dans l'ensemble de la France. La tendance vaut aussi pour les communes, notées en moyenne 2,64 contre 2,73 à l'échelle nationale. Les plus petites communes, comme ailleurs, sont celles qui affichent la situation la plus solide.

Les dynamiques par strates sont toutefois hétérogènes : les communes les moins peuplées (moins de 500 habitants) et les plus peuplées (plus de 10 000) voient leur santé financière s'améliorer, tandis que celles des strates intermédiaires ont connu une légère dégradation au cours du dernier exercice.

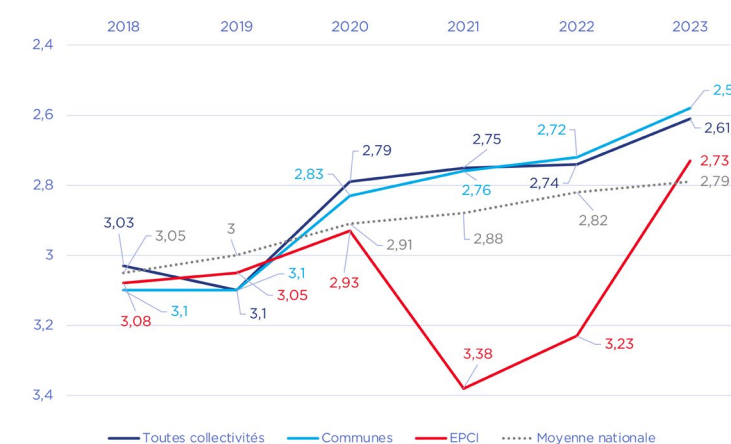


Les EPCI sont en revanche dans une situation moins favorable que leurs homologues du reste du pays, malgré une progression de leur santé financière en 2023.

### 4) SANTÉ FINANCIÈRE : SAÔNE-ET-LOIRE

Les collectivités du département affichent une santé financière solide, avec une note moyenne de 2,61. Les communes ont participé à l'amélioration globale observée en 2023, mais ce sont surtout les EPCI qui ont connu une franche embellie, passant de 3,23 en 2022 à 2,73 en 2023. Les intercommunalités du département présentent désormais une situation meilleure que leurs homologues à l'échelle nationale. L'ensemble des strates démographiques communales ont connu une amélioration de leur santé financière.

Les communes les moins peuplées présentent une situation structurellement plus solide que celles qui comptent davantage d'habitants. Les communes de plus de 10 000 habitants, notamment, affichent des notes plus dégradées.

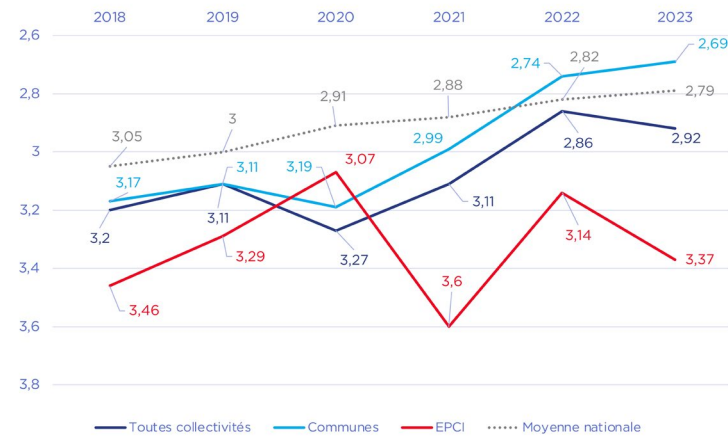




## 1) SANTÉ FINANCIÈRE : DOUBS

Alors que les collectivités, à l'échelle nationale, ont connu une légère amélioration de leur santé financière, celles du Doubs ont en revanche, en moyenne, subi une détérioration, passant de 2,86 à 2,92. Une première explication est la dégradation de la situation des EPCI, dont la note passe de 3,14 à 3,37, ainsi que celle des syndicats.

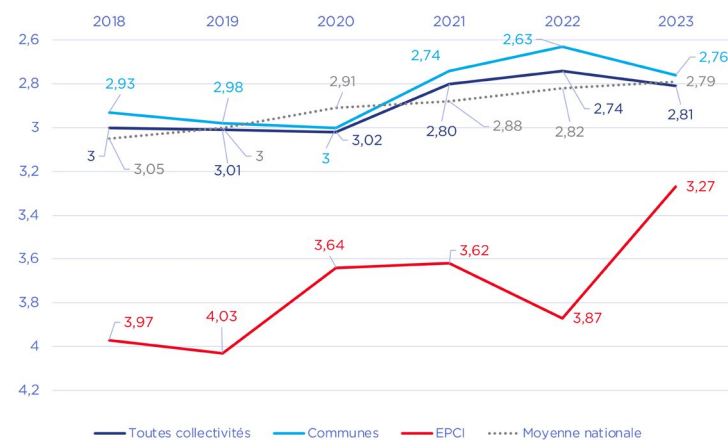
Les communes, avec une note moyenne de 2,69, connaissent une légère amélioration et font un peu mieux que la moyenne. A l'image de ce qu'on observe dans le reste du pays, toutes les strates communales ont vu leur situation s'améliorer au cours du dernier exercice.



## 1) SANTÉ FINANCIÈRE : JURA

2023 a vu une détérioration de la situation moyenne des collectivités du Jura. Les communes et les EPCI suivent des trajectoires opposées : les premières se dégradent, tandis que les seconds connaissent une franche amélioration avec une note de 3,27. Malgré cette amélioration, ils restent sous la moyenne nationale.

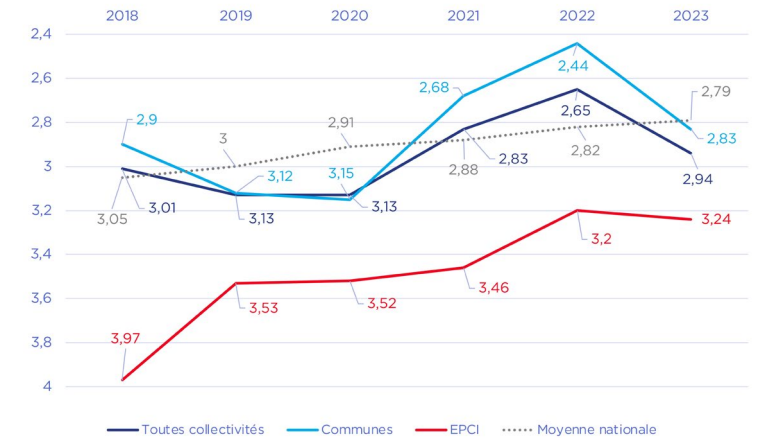
Si on observe les communes par strate démographique, on constate une convergence des différents types en 2023. Les petites communes, habituellement les mieux notées, connaissent une dégradation, tandis que celles qui comptent plus de 10 000 habitants connaissent une amélioration.



## 1) SANTÉ FINANCIÈRE : HAUTE-SAÔNE

Les collectivités de Haute-Saône ont connu en 2023 une nette dégradation de leur situation financière : avec une moyenne de 2,94, elles présentent désormais une note supérieure (donc moins bonne) à la moyenne nationale (2,79) et à la moyenne régionale (2,79 également). Cette dégradation touche en premier lieu les communes, mais aussi les EPCI.

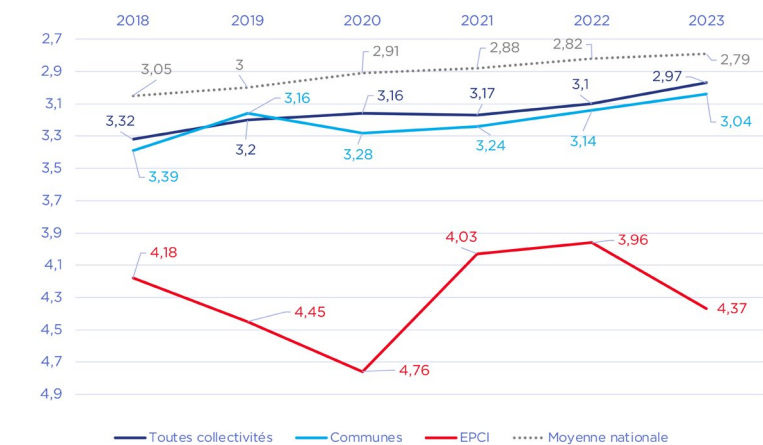
La dégradation globale des communes masque des situations hétérogènes selon la démographie. Les communes de moins de 500 et de moins de 3500 habitants, structurellement mieux notées, connaissent une forte détérioration, tandis que les communes plus peuplées et traditionnellement moins bien notées, en moyenne, voient leur situation s'apprécier. L'exercice 2023 voit donc une certaine convergence entre les différentes strates.



## 1) SANTÉ FINANCIÈRE : TERRITOIRE DE BELFORT

Les collectivités du Territoire de Belfort sont structurellement dans une situation financière plus dégradée que la moyenne nationale. Malgré une légère embellie, l'exercice 2023 n'a pas fait exception à la règle avec une note moyenne de 2,97. Si les communes sont dans une situation similaire (3,04), les EPCI du Territoire de Belfort se distinguent par une dégradation nette et sont, en moyenne, les plus mal notés de France, passant de 3,96 à 4,37.

La structure démographique des communes du département est particulière. De façon assez singulière, ce sont les communes entre 2000 et 5000 habitants qui présentent la situation financière la plus solide, juste devant celles de moins de 500 habitants.







## À PROPOS DE L'AFL

L'AFL (Agence France Locale) est une banque publique de développement française qui a la particularité d'avoir été créée par et pour les collectivités locales qui en sont les uniques actionnaires, les uniques bénéficiaires et les uniques garantes. Elle porte les valeurs d'expertise, de solidarité et de transparence dans une logique coopérative qui a puisé son inspiration dans les pays nordiques.

Fonctionnant en circuit court, elle mutualise les besoins de ses membres (Communes, départements et régions, groupements – EPCI, EPT, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes –) pour lever des fonds sur le marché obligataire à des conditions attractives (y compris sous la forme d'obligations durables) qu'elle redistribue à ses collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.

Banque conçue comme responsable et durable dans les fondements de son modèle (gouvernance incluant les parties prenantes, aversion au risque, solidarité entre collectivités...), l'AFL est soucieuse de son impact RSE en tant qu'entreprise mais aussi en tant que banque.



▶ CONTACT PRESSE

[communication@afl-banque.fr](mailto:communication@afl-banque.fr)

▶ CONTACT COLLECTIVITÉS

**Laurence LEYDIER**

Directrice des adhésions et du crédit

[laurence.leydier@afl-banque.fr](mailto:laurence.leydier@afl-banque.fr)

04 81 11 29 37

▶ CONTACT ÉTUDE

**Yann Doyen**

Directeur des engagements

Expert finances locales

[yann.doyen@afl-banque.fr](mailto:yann.doyen@afl-banque.fr)

06 15 10 23 58

Vous souhaitez connaître la  
note financière de votre collectivité :

[adhesion@agence-france-locale.fr](mailto:adhesion@agence-france-locale.fr)

09 70 81 85 17

PLUS D'INFORMATION SUR

[www.afl-banque.fr](http://www.afl-banque.fr)